

**MAITRE NICOLAS SIROUNIAN
SELARL PROVANSAL AVOCAT ASSOCIES**

Avocat au barreau d'AIX EN PROVENCE

23, cours Mirabeau CS 20875

13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

Tél. : 04.13.24.13.63 – E-mail : f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Sur la commune d'AVIGNON (84000)

**dans un ensemble immobilier sis 5 Avenue de Lattre de Tassigny,
cadastré section DL n°895 :**

**UN CELLIER, UN LOCAL A USAGE DE BUREAU AINSI QU'UN STUDIO,
et dans un ensemble immobilier**

**sis 7, avenue de Lattre de Tassigny et rue de la Bourse,
cadastré section DL n°783-784-786-896-897-900-916-917 :**

UN PARKING INDIVIDUEL.

MISE A PRIX DE CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €)

VISITE LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 DE 13H00 A 14H00

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE

LUNDI 11 DECEMBRE 2023 A 9 HEURES du matin

par devant le juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
40, Boulevard Carnot, 13100 AIX EN PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

**I - DANS LA COPROPRIETE 5 AVENUE
DE LATTRE DE TASSIGNY AVIGNON**

(Vaucluse) :

Un ensemble immobilier situé à AVIGNON
(84000), 5, Avenue de Lattre de Tassigny

consistant en :

Un immeuble comprenant un bâtiment de
4 étages sur entre sol et rez-de-chaussée
sur la rue de la Bourse, les quatre étages
étant sur rez-de-chaussée et sous-sol sur
l'avenue de Lattre de Tassigny,
Cadastré section DL n°895, lieudit Avenue
de Lattre de Tassigny pour 03 a 25 ca.

Le lot numéro QUATORZE (14) :

Un cellier au rez-de-chaussée formant le numéro QUATORZE du règlement de copropriété,

Avec les 1/1.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot numéro VINGT (20) :

Au premier étage, un local à usage de bureau formant le lot numéro VINGT du règlement de copropriété,

Avec les 75/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot numéro VINGT ET UN (21) :

Au premier étage, un studio formant le lot numéro VINGT-ET-UN du règlement de copropriété,

Avec les 30/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me DAMIAN, Notaire à AVIGNON, le 3 Avril 1969 dont une copie authentique a été publiée au premier bureau des hypothèques d'AVIGNON le 1^{er} octobre 1969, volume 3799 n°52.

II - DANS LA COPROPRIETE 7 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY ET RUE DE LA BOURSE AVIGNON (VAUCLUSE) :

Un ensemble immobilier situé à AVIGNON (84000) 7, Avenue de Lattre de Tassigny et rue de la Bourse, consistant en :

Un ensemble immobilier dit « LA CITE », élevé de quatre étages sur entresol, rez-de-chaussée et sous-sol, comprenant au

sous-sol : parkings, au rez-de-chaussée : bureaux, magasin et garage, à l'entresol : bureaux et appartements, aux étages : des appartements et studios.

Cadastré section DL n°783, DL n°784, DL n°786, DL n°896, DL n°897, DL n°900, DL n°916, DL n°917.

Le lot numéro DIX-NEUF (19) :

Un parking individuel situé au sous-sol du bâtiment A,

Avec les 36/10026èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, Et les 35/10026èmes des parties communes afférentes à la construction.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me BEGUE, Notaire à AVIGNON LE 6 Juillet 1973 dont une copie authentique a été publiée au 1^{er} bureau des hypothèques d'AVIGNON le 3 septembre 1973, volume 617 numéro 5.

D'après le procès-verbal de description :

Me Yannick SIBUT BOURDE, Huissier de justice associé à AVIGNON a établi le 19 mai 2021 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de vente, aux termes duquel il apparaît que les locaux sont situés au 1^{er} étage et se composent d'une salle archives, de trois bureaux, d'une salle d'eau, un cabinet de toilette, une salle de réunion, une cuisine, une salle d'attente, un bureau d'accueil et

d'un cellier en rez-de-chaussée.

Le garage se situe au sous-sol de la copropriété voisine.

Le débiteur a déclaré que les lieux étaient loués suivant bail professionnel de 6 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} Janvier 2010, ayant fait l'objet d'une tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 2.000 euros.

Le syndic de l'immeuble 5, avenue de Lattre de Tassigny est le cabinet MICHEL FOURNIER, 19, avenue Jules Ferry « Le Clos de Bellevue » 30133 LES ANGLES.

Le syndic de l'immeuble 7, avenue de Lattre de Tassigny est la SAS FONCIA FABRE GIBERT 345, boulevard Saint Michel 84000 AVIGNON.

Le certificat de mesurage établi par Madame Caroline ALLARD SAMAIN stipule une surface loi Carrez totale de 152,39 m² et une surface au sol hors Carrez de 30,95 m².

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La Société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 262.391.274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS, n° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 59, Avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

CREANCIER POURSUIVANT,
Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN** Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23, cours Mirabeau - CS 20875 - 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 - tél. : 04.13.24.13.63 - fax : 04.96.10.11.12.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

- s'adresser à **Maître Nicolas SIROUNIAN**, avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE (13100), 23, Cours Mirabeau - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@provansal.eu** ou sur le site internet de son cabinet

www.provansal.eu

- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX EN PROVENCE

Fait à Aix-en-Provence,
le 7 novembre 2023.